

L'honorable M. Monette: Me permettriez-vous d'interrompre? J'étais dans la tribune de la Chambre des communes au moment où l'on a annoncé l'ajournement, et je corrobore ce qu'a dit l'honorable sénateur de De Lanaudière (l'honorable M. Fournier). C'était que si l'Orateur de la Chambre décidait que la Chambre reprenne ses travaux plus tard que le 7 septembre, la motion d'ajournement s'appliquerait à cette date ultérieure.

L'honorable M. Aseltine: Voilà l'explication, honorables sénateurs. Il se peut qu'une bonne partie de l'argent soit dépensé en octobre, de sorte qu'un crédit pour ce mois-là serait nécessaire avant que nous ayons le temps d'adopter une autre loi des subsides.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): Cette explication me satisfait. J'avais l'impression que nous ajournions à une certaine date en septembre. Si l'Orateur de la Chambre des communes obtient le pouvoir de fixer une date ultérieure pour rappeler les députés, le président du Sénat aura sans doute un pouvoir analogue.

L'honorable John J. Connolly: Honorables sénateurs, je ne retiendrai pas votre attention plus de quelques minutes. Je ne saurais toutefois oublier que nous sommes saisis d'une loi de finances portant affectation de plus d'un milliard de dollars, et malgré toutes les réserves selon lesquelles nous pourrions examiner davantage la situation à l'occasion de la dernière loi de finances, j'estime qu'il nous faut consacrer à la mesure toute l'attention qu'elle mérite de par sa nature. Évidemment, nous serions ici pour longtemps encore si nous l'examinions vraiment à fond.

Je sais que les honorables sénateurs qui se sont occupés du budget des grandes villes ne trouveront peut-être pas exceptionnel un bill qui porte affectation de plus d'un milliard de dollars. Il se peut que l'honorable sénateur de De Lanaudière (l'honorable M. Fournier), habitué qu'il est aux chiffres considérables du budget de la métropole dont il a été maire, ne soit pas estomaqué par le présent bill. Toutefois, bon nombre d'entre nous le sont.

Le crédit 228 affecte une somme d'un million et demi de dollars au projet du plateau continental dans les régions polaires. Le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) a-t-il des renseignements à nous donner au sujet de ce crédit?

Ainsi que je l'ai déjà fait à diverses reprises, je tiens à mentionner la somme prévue pour les parcs nationaux et les lieux historiques. Le crédit 284 prévoit des dépenses de \$8,248,914. Je ne désire pas de détails sur ce crédit, mais comme nous approchons du centenaire de la Confédération, qu'il me soit

permis d'exprimer à nouveau l'espoir qu'on songera sérieusement à rénover le seul immeuble qui reste au Canada à avoir servi à quelques-uns sinon à tous les Pères de la Confédération, qui y ont tenu certaines des conférences préparatoires au grand événement de la Confédération.

Je parle de *Province House* à Charlottetown. C'est un bel immeuble. Il garde toujours l'atmosphère de l'époque. J'espère qu'on finira par en entreprendre la restauration, ne se contentant pas de le mettre à l'épreuve du feu, mais encore en le gardant le plus possible dans l'état où il se trouvait lorsque les réunions préliminaires à la Confédération y furent tenues.

Les sénateurs qui ont visité Williamsburg en Virginie savent quelle magnifique travail de restauration a été exécuté sur certains immeubles coloniaux. Un de ces immeubles, le seul aux États-Unis, dit-on, arbore toujours l'Union Jack. C'est la maison Burgess. Nous pouvons de même au Canada restaurer notre historique *Province House* à Charlottetown. Il m'intéresserait de voir bon nombre des vieux papiers et documents qu'on y expose, mais je voudrais aussi qu'on fasse tout ce qui est nécessaire pour les préserver à jamais, afin que nos générations futures puissent retrouver là l'atmosphère dans laquelle les auteurs de la Confédération se sont réunis.

J'ai à demander au leader du Sénat un autre renseignement au sujet du recensement décennal de 1961. Le crédit 400 affecte une somme de 13 millions de dollars audit recensement. L'honorable leader peut-il nous renseigner sur ce point?

L'honorable M. Aseltine: L'honorable sénateur d'Ottawa-Ouest (l'honorable M. Connolly) m'a demandé des explications au sujet du crédit 228, portant sur le projet du plateau continental dans les régions polaires. Il est nécessaire d'étendre davantage les levés sur place. En septembre et octobre la plupart des équipes se dispersent, et il en découle des frais élevés pour le transport du personnel et de l'équipement qu'il faut faire revenir. C'est l'explication de ce montant relativement élevé qu'il faut alors. Les opérations de l'année doivent se terminer avec le mois d'octobre.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): L'honorable sénateur est-il au courant de la nature de ces opérations? Je n'insiste pas sur la réponse pour l'instant, mais s'il existe des renseignements faciles à obtenir ils nous éclaireraient davantage sur le projet. Si ces renseignements ne sont pas maintenant disponibles, peut-être pourrait-on nous les fournir plus tard.

L'honorable M. Aseltine: Je regrette, mais les détails m'échappent.